## **UNION POUR VERSAILLES**

Le recensement, un enjeu essentiel pour optimiser les services de votre Ville

ombien y a-t-il d'habitants à Versailles? Un chiffre fait foi : la population légale de la ville qui est estimée chaque année par l'Insee. Cette population légale s'élevait à 85 407 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2024, stable par rapport à 2023, mais en diminution de 2,2 % par rapport à 2019.

Malgré la construction de nouveaux immeubles, notre population diminue, du fait de la baisse de la taille des ménages (vieillissement de la population, diminution du nombre d'enfants, décohabitation) et de la diminution du nombre de résidences principales.

La connaissance de la population provient du recensement réalisé annuellement par l'Insee. Dans les communes de plus de 10000 habitants, il concerne un échantillon de 8 % des adresses qui diffère chaque année.

Dans ce contexte de baisse de notre population, son évaluation précise est d'abord un enjeu majeur pour nos finances: le calcul de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État s'appuie en effet, pour la dotation forfaitaire de base, sur le nombre d'habitants attribué à la commune. Le nombre total d'habitants retenu pour ce calcul correspond à la population totale issue de l'authentification du recensement, forfaitairement majorée d'un habitant par résidence secondaire. Plus que jamais cette année, la qualité du recensement s'avère cruciale, alors que 9 M€ de prélèvements sont imposés à Versailles pour le budget 2025.

Les données issues du recensement nous permettent aussi de comprendre l'évolution démographique de notre ville et d'adapter nos politiques municipales aux besoins de la population, que ce soit à court terme comme pour les crèches, les écoles ou les besoins en logements, ou à des échéances plus éloignées; c'est, par exemple, un outil très précieux pour mener notre réflexion sur les enjeux liés au vieillissement et aux nécessaires adaptations de la ville à un horizon de 10 ans.

L'analyse par quartiers, basée sur les IRIS

de l'Insee, est aussi très riche d'enseignements.

Dans le cadre du prochain recensement, Versailles a enfin la chance d'être sélectionnée avec d'autres villes pour répondre à une enquête sur la famille. C'est une opportunité unique d'avoir une vision complète des familles qui composent la ville et de leurs besoins.

Pour toutes ces raisons, si vous êtes concernés par le prochain recensement qui aura lieu du 16 janvier au 22 février 2025, faites bon accueil aux agents de la Ville qui viendront vous voir (avec leur carte tricolore signée par le maire). Les réponses destinées à l'Insee sont confidentielles et anonymes (les données ne sont utiles et utilisables qu'agrégées), le recensement en ligne est possible, rapide et facile.

Vos réponses sont importantes pour tous les Versaillais.

La majorité municipale

#### **EN AVANT VERSAILLES**

Donald Trump, une chance pour nous aussi

onald Trump sera donc le 47<sup>ème</sup> président des Etats-Unis. Beaucoup de Versaillais le trouvent vulgaire, et nous comprenons leur attachement à la dignité, qui leur a fait préférer, à 70 %, E. Macron et ses amis lascifs en bas résille et autres repris de justice torse-nus.

Pourtant l'administration de Trump pourrait arranger nos affaires.

D'abord, faisant le calcul du coût des conflits comparé à la prospérité dans la paix, D. Trump stoppera la guerre en Ukraine, aussi sûrement que les démocrates américains, avec Kamala Harris, ont mené la guerre en Libye, Syrie, Afghanistan. Il freine déjà l'attaque d'Israël au Liban. La fin possible de l'Otan générerait la paix au lieu d'attiser les conflits en permanence. Bonne nouvelle pour nous contribuables, qui avons versé 3 milliards d'euros + 2 milliards par l'UE, soit 5 milliards d'euros au gouvernement ukrainien corrompu. Pendant que tant de Français peinent à vivre. Ensuite, D. Trump fera la lumière sur l'épi-

sode Covid, et notamment la corruption autour des vaccins et l'inoculation forcée de produits non sûrs. En charge de la clarification, Robert Kennedy. Des milliers de lanceurs d'alerte ont manifesté, moqués, contre l'obligation vaccinale y compris samedi devant la mairie... Demain, des millions de vaccinés exprimeront leur colère en apprenant la vérité. Rappelons que la municipalité a financé fièrement et à grands frais, contre nos mises en garde, le centre de vaccination de la ville.

D. Trump va aussi démasquer l'état-major corrompu américain: leurs homologues complices de l'Union européenne seront affaiblis, et fragilisé aussi le gouvernement d'E. Macron. Or presque toutes les décisions prises en Conseil municipal sont dictées par des dispositions nationales ou européennes. Plus rien ne se décide librement localement. C'est l'accaparement institutionalisé pour financer à coups de millions l'augmentation du coût de l'énergie délibérément organisée, les obscures contributions obligatoires (total 13 millions) SRU, FPIC, FSRIF, fond de réserve etc., les logements sociaux nourrissant

l'assistanat (25 % du parc municipal, obligation marxiste insoutenable à terme), l'application de normes « bas carbonne » suicidaires... Le maire applique à la lettre le programme de ce gouvernement spoliateur et mondialisé pour lequel il a appelé à voter en 2022.

Enfin, D. Trump défend la liberté d'expression, réaffirme la primauté des parents dans l'éducation de leurs enfants et combat les menées du wokisme, dont nous avons rappelé les dangers terribles pour notre société et nos enfants, et que notre maire ne semble pas prendre très au sérieux. Alerté en Conseil municipal sur une soirée trans organisée dans l'Ancienne Poste, il a balayé l'affaire distraitement.

Les dépenses publiques en France avoisinent les 57 % du PIB. Avec seulement 27 % aux Etats-Unis, Donald Trump instaure un ministère de l'efficacité gouvernementale. Nous aurions tort de nous moquer.

En avant Versailles! enavantversailles@gmail.com

### **VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE**

Un an des Etats généraux de la restauration scolaire (suite)

uite à notre dernière tribune consacrée au un an des Etats généraux de la restauration scolaire à Versailles, j'ai reçu des réactions et commentaires notamment sur le fait que dans notre texte, nous ne parlions pas assez du fond. Si vous avez raté l'épisode précédent, Il s'agissait de dresser un premier bilan sur notre intention, avec d'autres parents,

d'étudier des modes de restauration scolaire qui proposent des plats meilleurs en goût et de manière plus soutenable pour notre collectivité en termes de coût (financier et écologique).

Pour le contexte et la démarche, je vous renvoie aux anciennes tribunes publiées et qui sont aussi archivées sur notre site web. Et si j'avais fait le choix de parler plus de la méthode que du fond, c'est parce que nous croyons que le processus qui mène à une prise de décision ou à l'élaboration de propositions est tout aussi importante, sinon plus, que le résultat lui-même. Ceci est d'autant plus vrai sur des sujets complexes comme celui abordé ici et qui exige humilité et pragmatisme.

Sur le fond donc, la restauration collective était une compétence gérée directement par la ville jusqu'en 2006. Il y avait deux cuisines centrales et, depuis celle de Montbauron par exemple, en charge de la cuisine scolaire et qui alimentai aussi le personnel de la mairie, sortaient 5000 repas par jour. Des considérations financières induites par la nécessité d'adapter ces cuisines à des normes d'hygiène alimentaire plus strictes ont amené la ville à arbitrer en faveur de la liquidation de cette compétence et à l'externaliser.

Ce que j'ai appris aussi, c'est le peu d'intérêt que ce sujet suscite auprès des gens, et parfois de certains parents eux-mêmes. Cela est sans doute le fruit de plusieurs années de négligence vis-à-vis de notre alimentation et du temps que nous voulons bien y consacrer. A cela s'ajoutent les contraintes logistiques, les difficultés à trouver de la main-d'oeuvre qualifiée, l'investissement que représente une relocalisation même partielle des cuisines et le vieillissement de la population, on comprend pourquoi le modèle de cantine scolaire n'est pas vraiment un sujet pour nos politiques.

Pourtant, la santé et le bien-être de nos enfants sont directement liés à ce qu'ils mangent. Or sur ce sujet, comme sur tant d'autres, nous devons mieux faire. Et si je reviens à la méthode, certes le sujet est complexe mais rien ne nous empêche d'avancer par petits pas. En commençant par scinder le marché public en plusieurs parties dans le but d'avoir certaines plus facilement relocalisables et maîtrisables, comme la fourniture de pain aux écoles par exemple. Et en l'absence d'acteurs locaux, en contribuant à en favoriser l'émergence.

Des communes se sont engagées dans des modèles plus résilients et nous montrent qu'il est possible d'avoir une meilleure alimentation tout en contenant les coûts notamment par la réduction du gaspillage alimentaire. Nous pouvons nous aussi commencer à tracer notre propre voie.

> Texte de Moncef Liste Vivre Versailles élu.es Stéphanie Belna & Moncef Elacheche contact@vivreversailles.org www.vivreversailles.org

#### **ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES**

Tous acteurs de la santé mentale

rande cause nationale pour 2025, la santé mentale est préoccupante en France depuis plusieurs années. En témoigne, la feuille de route 2018-2026 qui a évolué suite aux Assises de la santé mentale et de la psychiatrie en 2021. Le Gouvernement a défini quatre objectifs prioritaires: la déstigmatisation; la prévention; l'accès aux soins partout sur le territoire; l'accompagnement des personnes concernées dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne. Le champ de compétences de la Ville donne des leviers pour agir sur la santé des Versaillais. Lors du Conseil municipal du 14 mars 2024, nous avons acté la volonté de la Ville de s'engager dans l'élaboration puis la mise en œuvre d'un plan pluriannuel (2024-2026) de prévention en santé, dont la santé mentale. Confié à la mission Santé du CCAS en lien avec le Comité santé, ce plan cible les publics de la petite enfance à l'âge adulte, les séniors faisant l'objet d'actions spécifiques conduites par le CCAS en collaboration avec la plateforme territoriale

gérontologique Lépine. Il est prévu qu'un plan d'action précis soit présenté « ultérieurement » au Conseil municipal.

Nous regrettons que la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) n'y soit pas associée alors que les professionnels de santé innovent sur notre territoire. Pour faire face à l'essor des besoins, améliorer le dépistage et la prise en charge, l'Institut Montaigne s'est engagé dans la mise en œuvre du modèle SESAME (Soins d'Équipe en SAnté MEntale) avec une expérimentation pilote de soins collaboratifs en partenariat avec le Centre hospitalier de Versailles et l'association Quartet Santé. Le financement dérogatoire obtenu au titre de l'Article 51 constitue une opportunité de passage à l'échelle. De même le Service d'accès aux soins (SAS) Psy, un service d'orientation pour des soins urgents et à défaut d'accès au médecin traitant, permet un accès en ville en passant par la régulation du centre 15.

Le nombre de médecins généralistes est passé de 81 en 2014 à 70 en 2023 (dont 32 ont 60 ans ou plus) et les établissements de santé n'échappent pas au manque de personnel et à l'embolisation des urgences. Il n'y a plus de médecin généraliste dans le quartier Jussieu alors que le centre de soins infirmiers des Petits Bois y joue un rôle important sur le plan social et on attend toujours l'ouverture d'un cabinet médical aux Jardins d'Arcadie dans le quartier Saint-Louis. Dans ce contexte de baisse de la démographie médicale à Versailles, il est essentiel de travailler à une approche globale de prévention. Celle-ci vise à réduire les facteurs de risques environnementaux (pollution, insécurité, violences intrafamiliales, risques au travail) ou comportementaux (alimentation, sédentarité, addictions). Elle passe aussi par la formation aux premiers secours (https://www.pssmfrance.fr/). La déstigmatisation est l'affaire de tous.

> **Anne-France Simon** ensemblevivonsversailles@gmail.com Ensemblevivonsversailles.fr

### RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

Budget 2025: Équilibre précaire face aux ponctions de l'État – L'insupportable « en même temps »

l'heure où Versailles présentes on budget pour 2025, nous constatons que l'équilibre de la ville est de plus en plus fragile. Les ponctions imposées par l'État dans le cadre de la loi de finances pèsent lourdement, compromettant la capacité à maintenir la qualité des services dus aux Versaillais et pire encore sa capacité à investir pour l'avenir. Nous vous exposons notre inquiétude et soulevons un point de désaccord avec la majorité municipale, qui semble tout autant préoccupée par son soutien systémique et systématique aux décisions gouvernementales que par la défense des intérêts des Versaillais.

# Une politique nationale qui étouffe les communes

Dans le cadre de la loi de finances 2025, au lieu de proposer les économies qu'attendent les Français, l'État impose de nouveau une réduction des dotations aux collectivités locales, sous couvert d'un rééquilibrage budgétaire national. En 2024, les collectivités

avaient vu leur dotation globale de fonctionnement (DGF) diminuer. Cette tendance se poursuit de façon inédite cette année. Ces restrictions sont autant de coups de boutoir portés aux finances de notre ville, qui va se voir contrainte de réduire les investissements et de rogner sur la qualité des services publics.

# La position ambiguë de la majorité municipale.

Nous regrettons la position de la majorité municipale, qui affiche un soutien quasi-inconditionnel à la politique gouvernementale, adoptant un discours de « responsabilité budgétaire » sans toutefois dénoncer les effets concrets de cette politique sur notre ville. Cette attitude, que certains pourraient qualifier de complaisante, empêche Versailles de se positionner fermement dans le débat national pour défendre les ressources des collectivités et altère profondément la capacité de notre commune à agir efficacement.

*Versailles mérite mieux qu'un simple* « *en même temps* ».

Il est du devoir de chaque élu de défendre

les Versaillais face aux décisions de l'État, plutôt que de se cantonner à un alignement. Le soutien de la majorité municipale à la politique gouvernementale est une posture défavorable aux Versaillais. L'État impose des charges lourdes sans offrir de compensation adéquate, et Versailles n'échappe pas à cette règle.

Nous invitons la majorité municipale à prendre une position plus courageuse et à s'associer à notre effort pour défendre l'indépendance financière de notre commune. Au-delà des clivages, il s'agit ici d'un enjeu de souveraineté locale et d'engagement vis-à-vis de chaque électeur.

«Ilfaut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire; quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire », disait Georges Clémenceau. Alors, changeons de méthode et vite!

Enfin, n'oublions pas que la fin d'année est l'occasion desoutenir nos commerçants Versaillais, qui sont, eux aussi bien malmenés. Je vous souhaite un joyeux Noël.

> Votre élue de proximité, Anne Jacqmin Rassemblement pour Versailles anne.jacqmin@versailles.fr

# LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

#### Souhaits pour 2025

Pour cette nouvelle année un des enjeux pour Versailles reste encore et toujours l'atténuation du réchauffement climatique et l'adaptation au bouleversement des conditions de vie engendré par celui-ci. Ainsi qu'à la perte de biodiversité – problème plus souvent oublié... On ne peut nier que la ville de Versailles a fait des efforts et des progrès considérables en matière d'environnement, de développement des circulations douces et des transports collectifs depuis le début des années 2000. Bien plus que d'autres villes d'Îlede-France!

Mais il reste des progrès à faire, tant dans les politiques déployées par la ville que dans les habitudes individuelles notamment au niveau des modes de déplacement.

La culture du « tout voiture » et la propension des autorités à répondre à toutes demandes et tous besoins des automobilistes est toujours là.

Un élu a écrit en réponse à un citoyen qui s'enquérait de la possibilité de réduire le temps d'attente aux feux pour les piétons sur le boulevard du Roi et de faire en sorte de faire baisser la vitesse, qu'il ne fallait pas punir les automobilistes!

Par contre en tant que piéton, cycliste et utilisateur de transports en commun (qui paye tout autant des impôts et travaille tout autant qu'un automobiliste) il n'y a aucun problème « d'être puni » tous les jours en subissant le bruit, la vitesse, les feux rouges grillés, la pollution... des voitures et motos et de manquer son bus du fait d'attendre longtemps aux feux le droit de passer.

Il n'est pas question de supprimer autoritairement la voiture ou la moto, mais prendre sa voiture pour faire 2 km, ou moins alors que l'on a le privilège d'avoir deux jambes et d'être en bonne santé est-il vraiment le summum d'une vie « de progrès »?

Prendre un transport en commun qui va de son domicile à son lieu de travail en 30 à 50 min, est-ce vraiment l'âge de pierre? Est-ce si désagréable de marcher 15 minutes?

Alors peut-être que les améliorations suivantes pourraient nous aider à modifier

nos modes de déplacement et rendre la ville encore plus agréable, et à moins souffrir du réchauffement climatique (Versailles fait partie des villes sensibles au phénomène d'îlot de chaleur urbain, son amplitude pouvant atteindre 4 °C - voir le site de Météo France « climadiag-commune »):

- Amélioration de la fréquence des bus
- Ecrans indiquant l'heure du prochain passage dans tous les arrêts de bus
- Transports en commun permettant de rejoindre rapidement toutes les communes de VGP
- Respect des 30 km/h
- Arrêt de l'autorisation de parking gratuit sur la place du marché Notre-Dame
- Amélioration des pistes cyclables, notamment les intersections / carrefours
- Plus de parking vélo dans les quartiers et des parkings abritant les vélos de la pluie

Nous vous invitons à nous rencontrer pour en parler lors de nos permanences dans le bureau de l'hôtel de ville de Versailles: les mardi et samedi sur rendez-vous en nous envoyant un mail à:

versailles2020@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.